

FICHE TECHNIQUE

Situation A 3 km de Mirande et 27 km d'Auch

Parking Parking de la mairie (foyer rural)

Niveau de difficulté Facile

Balisage Suivre les panneaux rouges

Ouverture du sentier : Ouvert toute l'année

A voir en chemin*

Eglise st martin (possibilité de visite lors des permanences mairies le lundi après-midi, le mercredi et vendredi matin)

Cheminée d'une ancienne tuilerie

Fontaines

Lavoir

Œuvres d'art (3 ponts SNCF)

** Pour plus de renseignements, un livret marche et patrimoine réalisé par l'association ACTA est en vente dans tous les lieux publics du territoire. Pour vous le procurer informations sur le site d'ACTA : www.acta32.free.fr*

La communauté de communes édite d'autres sentiers que vous pouvez retirer dans les mairies, restaurants et chambres d'hôtes du territoire ou télécharger sur notre site internet. Vous pouvez également trouver un livret de tous les sentiers de VVA dans lequel est présenté l'historique de chaque village ainsi que sa promenade.

Les à Côtés

Où boire et manger ?

Auberge « Au vieux Saint-Martin »
A Beaulieu
32300 Saint-Martin
05.62.66.59.10

Auberge de l'Astarac
Le Pelon
32300 Saint-Martin
05.62.66.52.32

M. Lamothe Alain
EARL du Pountoun
Conserverie à la ferme
« La Mousse »
32300 Saint-Martin
06.27.50.26.99

Où dormir ?

M. Pokorny Frédéric
« Daran »
32300 Saint-Martin
05.62.66.73.99

M. Poncy Alain
« En Douet »
32300 Saint-Martin
05.62.59.00.91

Mme Corthesy Suzanne
« En Moges »
32300 Saint-Martin
05.62.66.85.52

M. Capdeville Christian
« Biroulet »
32300 Saint-Martin
05.62.05.04.88

Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

19 Avenue de Gascogne – 32730 Villecomtal-sur-Arros
Tél : 05.62.64.24.66 / Mail : contact@cdcaag.fr

Antenne : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès
Tél. : 05.62.59.04.48

Site internet : www.cdcaag.fr



Le sentier des Clouques à Saint-Martin

Randonnée Pédestre et VTT



10 kilomètres par itinéraire principal

Par itinéraire principal :

Temps de marche 2 h 30
Temps de VTT 2 h



Entre Auch (30 min) / Mirande (7 min)



Départ du Planimètre Parking du Foyer

1 - Longer le lotissement, chemin du bourg, jusqu'au Stop. Prendre à droite chemin de Saint-Martin et remonter sur 200m.

2 - Prendre à gauche le chemin de Sauriac, « Vue », goudronné. Avant le portail prendre à droite le chemin de terre de contournement, suivre la bordure du bois et suivre entre les clôtures des près à vaches, puis à chevaux jusqu'au chemin du Pelon.

3 - Traverser et prendre « Impasse du Pelon », en face. Descendre au chemin de l'auberge et continuer tout droit jusqu'au croisement. Prendre à droite chemin du Pelon toute la ligne droite

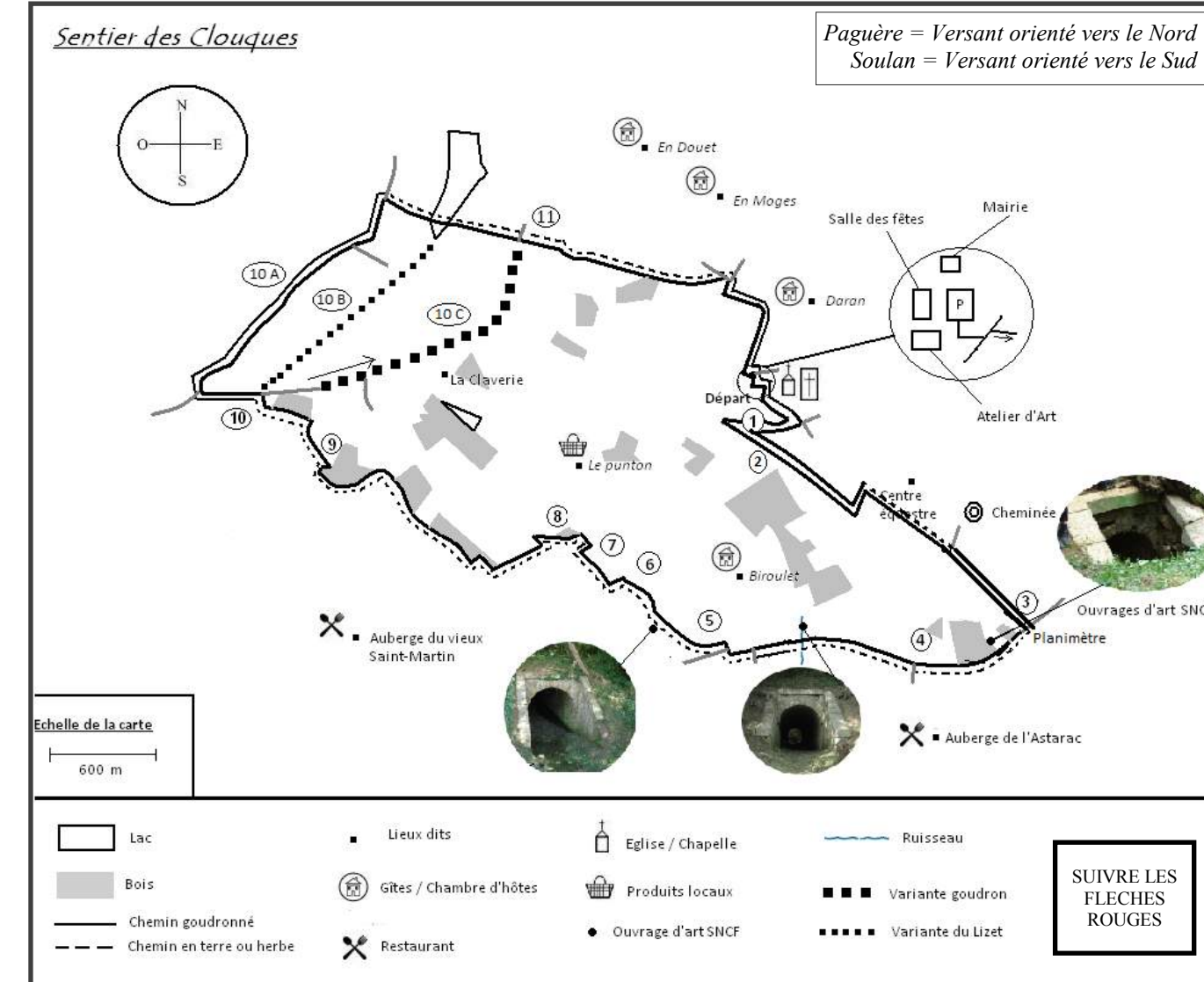
4 - Rentrer dans le bois et suivre le fléchage. Sur, ou, à côté de l'ancienne voie ferrée, vous allez passer près de 3 ponts de cette dernière, le 3ème étant à la bordure d'un grand champ.

5 - Suivre le ruisseau par le côté Nord sur le champ, puis traverser le pont et repartir à droite à la lisière du bois en « Paguère ». Revenir le long du champ jusqu'au chemin caillouteux de ferme.

6 - Prendre à gauche, remonter à travers le petit bois dès que vous êtes en vue des poulaillers, contourner les par la gauche en suivant le grillage et descendre tout le « Soulan ».

7 - Près du ruisseau, prendre à droite puis le traverser et reprendre à droite le long du bois. Remonter dans le bois par la gauche et arriver en haut, prendre à droite et suivre le chemin de bord du bois « Vue ».

8 - Suivre le chemin sur le haut de la prairie puis le 2ème bois, tous en « Paguère ». Passer entre les deux champs jusqu'à l'entrée du 3ème bois en « Soulan ». Descendre en diagonale, attention à la ruche d'abeilles installée dans le pied d'un chêne. Descendre jusqu'au bas et remonter le long du champ jusqu'au bois suivant.



9 - Suivre le chemin au cœur du bois. Au bout, remonter la pente raide et suivre le bord du champ jusqu'au goudron (C de Saint-Martin).

10 - Choix de 3 variantes :

- 10A - A gauche, tout goudron. A la croix, à droite puis reprendre à droite vers le chemin du lac, chemin de terre après les fermes

- 10B - Tout droit. Bordure du champ et du ruisseau du Lizet jusqu'au lac

- 10C - A droite, tout goudron. Chemin de Saint-Martin puis à gauche, chemin du château d'eau, puis à droite chemin de Laubadère.

Pour A et B : sur la route revenir à droite vers le chemin de Laubadère après 50 m sur le chemin du château d'eau. « Vue »

11 - Passer à côté de la maison, puis descendre ce chemin jusqu'au chemin de la Picharette. Prendre à droite et remonter au village.